

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parrot, 18 février 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parrot, 18 février 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parrot, 18 février 1876, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (17), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48782>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 février 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Parrot](#)

Lieu de destination3, rue Christine, Paris

Description

RésuméGodin demande à Parrot de venir à Guise pour examiner les conditions de son emploi.

Mots-clés

[Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (259r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 18 février 76

259

Monsieur,

Je pense qu'il serait intéressant, autant pour vous que pour moi, que vous missiez à Guise me voir. Etant sur les lieux nous examinerions ensemble toutes les questions qui peuvent avoir rapport à votre entrée dans mon établissement.

Notre situation serait définie par avance, et nous serions ainsi fixés l'un et l'autre sur ce qui est à faire.

Quel que soit le résultat de votre voyage à Guise j'en ferais les frais.

Veuillez me dire quel jour vous pouvez venir, après dimanche prochain, et agréés je vous prie, Monsieur l'assurance de ma considération.

Godin

M. Parrot, avocat.